

Charte graphique de la Province de Liège

Utilisation du logo par les partenaires
de la Province de Liège sur leurs
supports promotionnels

Le nouveau logo de la Province de Liège et ses déclinaisons en 22 compétences

Logotype de la Province



Province de Liège

Rouge

Pantone 200 C
C15 M100 J80 N0
R204 V3 B50
cc00332
RAL 3000

Or

Pantone 1235 C
Co M40 J100 No
R246 V168 B0
f6a800
RAL 1003

Logotypes des 22 compétences



Quel logo utiliser ?

Celui de la Province ou des compétences ?

Partenariat avec un seul service

Lorsque vous bénéficiez du partenariat d'un seul service pour votre manifestation, seul le logo de la compétence concernée doit figurer sur vos supports promotionnels.



Logotype d'une des 22 compétences

Partenariat avec plusieurs services

Lorsque vous bénéficiez du partenariat de plusieurs services provinciaux pour votre manifestation, seul le logo de la Province de Liège doit figurer sur vos supports promotionnels.



Logotype de la Province

Règles d'utilisation

Zone de protection ■ Positionnement ■ Interdictions

Zone de protection

La zone de protection doit être respectée pour rendre la lecture du logotype optimale. Elle est applicable pour le logotype de la Province ou les logotypes des compétences.

Les fichiers disponibles sur le site Internet de la Province de Liège comportent cette zone de protection ; celle-ci ne pourra être réduite en aucun cas.



Positionnement du logo sur vos supports promotionnels

Le logo doit être placé de préférence en bas à droite du support promotionnel.

Interdictions

Toutes déformations, reconstructions, modifications, rotations... du logotype sont strictement interdites.



Validation des supports promotionnels

Mentions ■ Validation ■ Informations

Mention du partenariat

Si vous faites mention du partenariat en toutes lettres, la seule mention autorisée est :

« Avec le soutien de la Province de Liège - Service(s) concerné(s) éventuel(s) »

Validation des supports promotionnels

Tout partenaire bénéficiant du soutien de la Province de Liège est prié de soumettre ses supports promotionnels au Service Communication avant impression.

Les fichiers PDF sont à transmettre à :

cellulegraphique@prov-liege.be

Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire sur la charte graphique de la Province de Liège, merci de contacter le Service Communication.

Service Communication

Rue Haute Sauvenière, 19
4000 Liège

Vanessa Bawin : 0476 / 76 23 74

Henri Vande Weerdts : 04 / 237 26 03